FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
PERACETIC ACID 15%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PERACETIC ACID 15%

Numéro du produit 11154

Synonymes; marques commerciales PROXITANE 15:23, PAA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien. Biocides pour le traitement d'eau. agent oxidant Traitement de l'eau Désinfectant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS@UnivarSolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 11154

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Org. Perox. F - H242 Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

PERACETIC ACID 15%

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P220 Tenir à l'écart des matières combustibles. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	L'acquisition, la détention ou l'utilisation de ces produits par le grand public sont soumises à restriction.
Contient	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%, ACIDE ACÉTIQUE...%, ACIDE PERACÉTIQUE...%

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...% **10-30%**

Numéro CAS: 7722-84-1 Numéro CE: 231-765-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485845-22-XXXX

Classification
Ox. Liq. 1 - H271
Acute Tox. 4 - H302
Acute Tox. 4 - H332
Skin Corr. 1A - H314
Eye Dam. 1 - H318
STOT SE 3 - H335
Aquatic Chronic 3 - H412

ACIDE ACÉTIQUE...% **10-30%**

Numéro CAS: 64-19-7 Numéro CE: 200-580-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475328-30-XXXX

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Skin Corr. 1A - H314
Eye Dam. 1 - H318

PERACETIC ACID 15%

ACIDE PERACÉTIQUE...%		**10-30%**
Numéro CAS: 79-21-0	Numéro CE: 201-186-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119531330-56-XXXX
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 10	

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Org. Perox. D - H242
Acute Tox. 4 - H302
Acute Tox. 4 - H312
Acute Tox. 4 - H332
Skin Corr. 1A - H314
Eye Dam. 1 - H318
STOT SE 3 - H335
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion Consulter un médecin immédiatement. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin immédiatement.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Nocif par inhalation. Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. Peut irriter les voies respiratoires. Pneumonie (inflammation du tissu pulmonaire).

Ingestion Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Nocif par contact avec la peau.

Contact oculaire Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

PERACETIC ACID 15%

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. Le produit augmente le risque d'incendie et peut accélérer la combustion. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxygène.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Ne pas laisser sécher.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

PERACETIC ACID 15%

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des produits inflammables et combustibles. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Tenir éloigné des produits inflammables et combustibles. Eviter le contact avec les bases. Eviter le contact avec les réducteurs forts. Peut être corrosif pour les métaux.

Classe de stockage Stockage de produits comburants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1 ppm 1,4 mg/m³

ACIDE ACÉTIQUE...%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 ppm 25 mg/m³
Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 15 ppm 38 mg/m³

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...% (CAS: 7722-84-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.4 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.93 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.21 mg/m³

PNEC

- eau douce; 0.0126 mg/l
- eau de mer; 0.0126 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 4.66 mg/l
- rejet intermittent; 0.0138 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.047 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 0.047 mg/l
- Sol; 0.0023 mg/kg

ACIDE ACÉTIQUE...% (CAS: 64-19-7)

PERACETIC ACID 15%

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 25 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 25 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 25 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 25 mg/m³
PNEC	- eau douce; 3.058 mg/l - eau de mer; 0.3058 mg/l - rejet intermittent; 30.58 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 85 mg/l - Sédiments (eau douce); 11.36 mg/l - Sédiments (eau de mer); 1.136 mg/kg - Sol; 0.47 mg/kg

ACIDE PERACÉTIQUE...% (CAS: 79-21-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme, Court terme Effets systémiques: 0.6 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme, Court terme Effets locaux: 0.6 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme, Court terme Effets systémiques: 0.6 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.6 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.3 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.12 %
PNEC	- eau douce; 0.000224 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 0.051 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.00018 mg/l - Sol; 0.320 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Néoprène. Epaisseur: 0.65 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

PERACETIC ACID 15%

Mesures d'hygiène	Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Respirator with ABEK filter Filtre à particules, type P3. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): < 1.5
Point de fusion	-42°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	105°C @ 101.3 kPa
Point d'éclair	74 - 83°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Autre inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable. Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
Pression de vapeur	32 hPa @ 25°C
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.1 @ °C
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Miscible à l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	log Pow: -1.25
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	>= 60°C
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non applicable.

PERACETIC ACID 15%

Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Oxydant.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Peut aggraver un incendie; comburant.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Eviter le contact avec des produits inflammables/combustibles. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Réducteurs forts. Métal fritté. Acides forts. Métal ou solide métallique. Bases fortes. Produits inflammables/combustibles. Solvants organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxygène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} > 500 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	1.119,5

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} > 1100 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

PERACETIC ACID 15%

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} vapeurs mg/l) 0,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Effet irreversible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires. Nocif par inhalation. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique. Pneumonitis (inflammation of lung tissue).

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. Difficulté à respirer. Provoque de graves brûlures. Oedème pulmonaire, expectoration spumeuse. Nausées, vomissements.

Contact cutané Provoque de graves brûlures. Corrosif. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus. Nocif par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Lésion de la cornée. Vapeurs ou spray peuvent provoquer des lésions oculaires, troubles de la vue ou la cécité. Effet irreversible.

Informations toxicologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Toxicité aiguë - orale

PERACETIC ACID 15%

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	431,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	431,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	6.440,0
Espèces	Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	6.440,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

ACIDE ACÉTIQUE...%

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Corrosif pour la peau.
Données sur l'animal	Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.

PERACETIC ACID 15%

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.

Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

ACIDE PERACÉTIQUE...%

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)	500,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)	1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm)	4.500,0
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	1,5

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ACIDE ACÉTIQUE...%

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

PERACETIC ACID 15%

Dégradabilité Non rapidement degradable

Facteur M (chronique) 1

Informations écologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 16.4 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 heures: 2.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE_{50}, 72 heures: 2.62 mg/l, Selenastrum capricornutum

Toxicité aiguë - microorganismes CE_{50}, 0.5 heure: 466 mg/l, Boues activées
OECD 209

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 0.63 mg/l, Daphnia magna

ACIDE ACÉTIQUE...%

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 96 hours: 75 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
CL_{50}, 96 heure: 79 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 hours: 65 mg/l, Daphnia magna

ACIDE PERACÉTIQUE...%

toxicité aquatique aiguë

$C(E)L_{50}$ 0.01 < C(E)L50 ≤ 0.1

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 96 heures: 1.1 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{80}, 48 heures: 0.73 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE_{80}, 72 - 96 heures: 0.16 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 10

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 33 jours: 0.00094 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait être facilement biodégradable.

PERACETIC ACID 15%

Informations écologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

ACIDE ACÉTIQUE...%

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

ACIDE PERACÉTIQUE...%

Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: -1.25

Informations écologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: -1.57

ACIDE ACÉTIQUE...%

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

ACIDE PERACÉTIQUE...%

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.
Constante de Henry	0.75 Pa m3/mol @ @ 20C°C
Tension de surface	74 mN/m @ @ 20C°C

ACIDE ACÉTIQUE...%

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.

PERACETIC ACID 15%

ACIDE PERACÉTIQUE...%

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau. Mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption Faible potentiel d'adsorption attendu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ACIDE ACÉTIQUE...%

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ACIDE PERACÉTIQUE...%

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Autres effets néfastes Indéterminé.

ACIDE ACÉTIQUE...%

Cod 1.07

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3109

PERACETIC ACID 15%

N° ONU (IMDG)	3109
N° ONU (ICAO)	3109
N° ONU (ADN)	3109

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, LIQUIDE
Nom d'expédition (IMDG)	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, LIQUIDE (CONTIENT ACIDE PERACÉTIQUE...%)
Nom d'expédition (ICAO)	ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID (PEROXYACETIC ACID, TYPE F, stabilized)
Nom d'expédition (ADN)	PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE F, LIQUIDE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	5.2
Risque subsidiaire ADR/RID	8
Etiquette ADR/RID	5.2
Classe IMDG	5.2
Etiquette IMDG	8
Classe/division ICAO	5.2
Risque subsidiaire ICAO	8
Classe ADN	5.2
Risque subsidiaire ADN	8

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	N/A
Groupe d'emballage (IMDG)	N/A
Groupe d'emballage (ICAO)	N/A
Groupe d'emballage (ADN)	N/A

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-J, S-R
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2W

PERACETIC ACID 15%

Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	539
Code de restriction en tunnels	(D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

PERACETIC ACID 15%

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 10-09-19

Numéro de version 2.003

Remplace la date 25-07-17

Numéro de FDS 11154

PERACETIC ACID 15%

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal